

Image not found or type unknown



Suppresion de la pension de réversion

Par **bbebes**, le **08/02/2009** à **10:12**

Bonjour,
Suite à deux divorces, je souhaite supprimer le bénéfice de la pension de reversion à ma dernière conjointe.
Est-ce possible ?
Il paraît qu'un nouveau texte l'y autorise.
Merci de me le confirmer et me donner la marche à suivre.